Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201016-20260302-DEL_2026_11-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 24 février 2026
Date d'affichage : 24 février 2026

Séance ordinaire du 02 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., NICOLAS M., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., KERBOEUF S., BELLEC D., BELLEC C.

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J

Mme BELLEC Carine est nommée **Secrétaire de Séance**

CONVENTION-CADRE POUR LA REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE COMMUNE ET COMMUNAUTE

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la convention-cadre passée entre la Commune et LANNION TREGOR COMMUNAUTE pour les prestations de service du bureau d'Etudes, pour la maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiment, de voirie, réseaux, aménagement urbain. Cette convention prenant fin au 31/12/2025, une nouvelle convention est proposée pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **AUTORISE** Le Maire à signer la convention-cadre relative à la réalisation de prestations de services par le bureau d'études de LTC pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiment, de voirie, réseaux, aménagement urbain et assistance à la passation de marchés publics.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire

H. DELISLE

MAIRIE DE LANGOAT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance

C. BELLEC